



Votre recherche de logement avec Services Accès Logis Qc

IMPORTANT : Tous vos noms et prénoms doivent apparaître sur le bail de location (comme indiqué sur votre passeport). Ce bail vous sera nécessaire lorsque vous demanderez votre NAS.

Nous vous aidons à rechercher les logements qui vous conviennent le mieux sur internet :

- <https://www.kijiji.ca/>
- Facebook marketplace
- <https://www.lespac.com/>
- <https://duproprio.com/>
- Et parmi notre réseau.

Nous prendrons contact avec les propriétaires pour effectuer une visite du logement (visite virtuelle dans la majorité des cas).

- Nous appuierons votre dossier,
- Nous apporterons les éléments nécessaires au propriétaire comme votre capacité financière ou enquête criminelle (validé par le fédéral),
- Nous vous aiderons à comprendre les détails d'un bail québécois,
- Nous assurerons le suivi jusqu'à signature de votre bail de location,
- Nous resterons disponible en tout temps pour répondre à vos questions et vous apporter notre expertise.

Nous le validerons ensemble.

Vous pourrez alors signer le bail, à distance, avec le propriétaire.

Il est courant de devoir déposer 1 mois de loyer d'avance (cf : <https://www.tal.gouv.qc.ca/>) afin de sécuriser le propriétaire.

Il pourrait également vous demander votre preuve de capacité financière, cette pratique remplace l'enquête de crédit pour les nouveaux arrivants.

Dans la majorité des cas, il n'est pas possible de prendre plus de photos pendant la visite car les locataires sont encore présents.